**25ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(2-13 mai 2016)**

**Antigua-et-Barbuda**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le lundi 9 mai 2016 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais tout d'abord saluer la délégation d’Antigua-et-Barbuda.

La France souhaite faire les recommandations suivantes à Antigua et Barbuda :

- Ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ainsi que le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ;

- Abolir en droit la peine de mort et ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort ;

- Prendre toutes les mesures nécessaires afin de renforcer efficacement la lutte contre les violences domestiques et les violences sexuelles envers les femmes ;

- Mettre fin aux discriminations légales dont font l’objet les personnes LGBT et à la pénalisation de l’homosexualité./.

Je vous remercie./.